

Demande d'évolution #11644

Création de privilèges pour mise en conformité RGPD

Maarch Courrier - User Story

En tant qu'administrateur Maarch Courrier, je souhaite contrôler l'accès aux données personnelles des comptes utilisateurs de l'application.

Dans la version cible (19.04) nous distinguons les données système (liée au fonctionnement et au paramétrage de l'application) des données personnelles de l'utilisateur) :

Ces données sont accessibles par l'utilisateur dans son profil personnel

Données d'administration fonctionnelle (**DAF**) :

- Identifiant (Non modifiable)
- Nom
- Prénom
- Initiales
- Adresse de courriel (professionnelle)

Données personnelles de l'utilisateur (**DPU**) :

- Mot de passe
- Téléphone
- Fichiers de signatures graphiques
- Modèles de signatures courriels

Le développement envisagé consiste à ajouter des privilèges à des groupes fonctionnels de l'application via le panneau d'administration des groupes

A noter que Le rôle "superadmin" qui n'est pas lié à un groupe a accès à l'ensemble des données utilisateur en visualisation / modification via les interfaces applicatives, excepté l'identifiant, non modifiable et le mot de passe de l'utilisateur, sa seule action étant de pouvoir forcer sa réinitialisation par l'utilisateur.

Le rôle "superadmin" n'a pas accès aussi à la signature courriel de l'utilisateur. Le fait de remettre cette information dans le périmètre d'administration à l'instar des signatures graphiques fera d'un développement séparé à étudier

Le développement envisagé consiste à **ajouter 2 privilèges à la gestion des groupes actuels** :

A. Voir les données personnelles (DPU)

B. Modifier les données personnelles (DPU)

Liste des interactions possible :

A (oui) - B (oui) -> visualisation et modification des données DPU par le groupe

A (Non) - B (non) -> Visualisation des données DPU par le groupe. Pas de modification possible

A (non) - B (non) -> Données DPU masquées, non modifiables. Données DAF accessibles (si service existant positionné)

A (oui) - B (non) -> Sans objet. Données DAF accessibles (si service existant positionné)

Les champs de fusion disponibles dans l'application se conformeront à ces privilèges.

En cas de demande de fusion par un utilisateur ne disposant pas du privilège de visualisation, la mention "Donnée non accessible" sera substituée à la valeur de champ.